1 218 REF CM. Nº 31.400 DN/GEND. OB. OM. EMP. SERV. DU 21.07 1971 CLASS: 33 06

Pièce 3°531/1. Feuillot Nº2.

Lecture faite par moi de la déclaration ci-dessus j'y persiste et n'ai rien à y changer à y sjouter ou à y retrancher.

La Personne Entandue.

LADJ-/

A signé au carnet de déclarations

MASURES PRISES :

- Par message nº461/2, nous avons rendu compte de ces faits à notre Commandant de Compagnie à
- Des patrouilles ont été effectuées dans la sone de survoi décrite par le ténoire Aucune trace suspecte n'a été remarquée-

PIECE JOINTE :

Photocopie de la carte IGN . 1:50 000, feuille 18-46, faisant apparaître le domicile du témoin, la première apparition, le seus du déplacement et la dernière apparition.